



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

Résumé des décisions de la séance du Conseil communal

Séance du : **15 juin 2016 à 19h00, salle du Conseil, Eclépens**

35 membres présents et 6 excusés et 1 absent

Ordre du jour :

1. Opérations statutaires
2. Communications de la Municipalité
3. Préavis Municipal 02/16 : Comptes 2015
4. Préavis Municipal 03/16 : Modification des statuts de l'Association des Communes Réseau enfance Cossonay et Région (AJERCO)
5. Communications des délégués des associations intercommunales
6. Propositions individuelles
7. Communications du bureau

3. Préavis Municipal 02/16 : Comptes 2015

L'exercice 2015 se boucle avec un excédent de revenus avant amortissements extraordinaires de CHF 926'193.69. Des amortissements extraordinaires ont été réalisés avec cet excédent de revenu pour un montant de CHF 863'388.- sur divers objets. Le solde de cette somme, CHF 62'805.69, est créditée au compte « Capital ». L'excédent de revenu provient essentiellement du retour sur le versement des acomptes versés en 2014 par l'Etat de Vaud de la facture sociale, de la vente de terrain à CRIDEC CHF 190'000.-, des droits de mutation et des dépenses prévues non réalisées.

Le conseil a approuvé les comptes communaux arrêtés au 31.12.15 et a donné décharge à la Municipalité de sa gestion de l'exercice 2015, dont chaque Municipal nous a transmis le rapport détaillé.

Acceptés = 34

avis contraires = 0

abstentions = 0

4. Préavis Municipal 03/16 : Modification des statuts de l'Association des Communes Réseau enfance Cossonay et Région (AJERCO)

Après lecture du rapport de la commission ad hoc ainsi qu'une très courte discussion, le conseil a accepté le préavis 03/16

Acceptés = 34

avis contraires = 0

abstentions = 0

Eclépens, le 18 juin 2016

Le président

François Reymond